

LAS NOVELAS

OCTOBRE 2023 N° 45



La rue des écoles - juin 2023

Le résultat de la consultation citoyenne

Par Bernard DELOMENIE

Le conseil municipal remercie les habitants de Saint Priest Ligoure pour leur participation à cette consultation citoyenne. Vous avez été nombreux à répondre : 278 enveloppes ont été reçues, comprenant 6 votes nuls et 272 exprimés, soit un taux de participation de 52,3% (520 inscrits sur la liste électorale).

Chaque question a reçu un taux de vote exprimé suffisant pour que le conseil puisse en tirer des enseignements pour la cartographie qu'il devra réaliser et produire aux services de l'Etat (Préfecture de Région) dans le cadre de la loi A.P.E.R. du 10 mars 2023, dite loi d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables.

A la connaissance de ces résultats, le conseil municipal actuel, s'il était sollicité, donnerait un avis défavorable sur un projet éolien et favorable sur un projet photovoltaïque au sol, s'il répondait aux critères de l'agrivoltaïsme ou citoyen.

Le conseil municipal vous remercie également pour la confiance que vous avez témoigné pour les démarches déjà engagées par la municipalité concernant la transition écologique.

Vous trouverez les résultats détaillés en page suivante.

A venir :

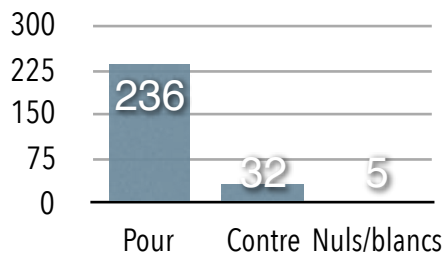
- **11 novembre:**
 - 11h10: cérémonie de l'armistice
- **Samedi 2 décembre:**
 - Journée marché de Noël au comptoir
 - 16h00 : chants de Noël à l'Eglise organisé par culture et loisirs
- **10 décembre :**
 - Matinée huitres au comptoir
- **13 janvier 2024 :**
 - 19h : cérémonie des vœux des élus



Les résultats de la consultation :

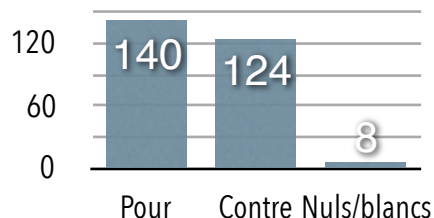
Question 1 : la commune est engagée pour la transition énergétique, soutenez-vous cette démarche ?

Résultat : 236 pour (86,7%) / 32 contre (11,7%)



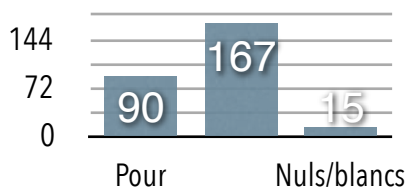
Question 2 : Seriez vous favorable à l'émergence d'un projet citoyen d'énergies renouvelables sur la commune ?

Résultat : 140 pour (51,4%) / 124 contre (45,5%)

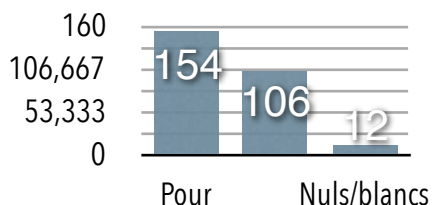


Question 3 : Seriez vous favorables- à l'émergence d'un projet d'énergies renouvelables sur la commune :

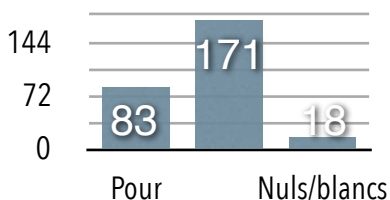
- de type éolienne ? 90 pour (33%) 167 contre (61,4%)



- de type photovoltaïque ? 154 pour (56,6%) , 106 contre (38,9%)



- type méthanisation ? 83 pour (30,5%), 171 contre (62,8%)



NOS CENTRES DE SECOURS FONT PEAUX NEUVES

Par Pierre LAGRANGE

Dans un contexte d'infrastructures vieillissantes, voire insalubres et pour répondre à de nouveaux besoins, les casernes de Nexon et Pierre Buffière s'appêtent à faire peaux neuves. Améliorer les conditions de travail des pompiers, donner aux secouristes un lieu de vie plus confortable, accueillir des écoles pour la formation de jeunes pompiers, rendre les centres plus accessibles et ainsi permettre une meilleure réactivité en cas d'urgence, ce sont autant d'éléments qui sont pris en compte dans la conception de ces nouvelles infrastructures.

Notre territoire communal dépend de quatre centres de secours : Nexon, Pierre Buffière, St Yrieix et Magnac Bourg. (rouge, bleu, vert et jaune sur la carte).



A ce titre, elle s'est engagée financièrement sur le projet de Nexon à hauteur de 2000 euros. Ce futur centre se situera sur le contournement de Nexon, près de la déchetterie. La première pierre a été posé le 28 septembre dernier en présence des élus locaux.



Concernant le centre de Pierre Buffière, projet bien moins avancé et dont l'implantation devrait se faire dans la zone d'activités de Chabanas, la participation financière de la commune avoisinerait les 24 000 euros.

RETOUR SUR QUELQUES MANIFESTATIONS

FÊTE DES VOISINS A VIOLEZEIX

Par Anne-Marie VOISE

Pour la seconde année consécutive, les habitants du hameau de Violezeix ont organisé, le 22 juillet dernier, leur fête des voisins. Celle-ci a rassemblé, le temps d'une douce soirée estivale, une soixantaine de personnes dans un pré aménagé pour l'occasion.



Outre les traditionnels barnums, tables et bancs de ferme, barbecues, l'espace a été équipé d'une piste de danse, d'un chalet-bar ainsi que ... de toilettes sèches avec lavabo. Des jeux pour enfants (course en sac, course aux œufs et course en brouette) ont fait la joie des tout petits - et, parfois, des plus grands... Chaque participant ou famille a été invité à apporter nourriture et boisson, et il y en a eu pour tous les goûts.

Au fil de la soirée, les échanges informels - entrecoupés de danses parfois endiablées - ont permis aux uns et aux autres de (mieux) se connaître, contribuant ainsi à fédérer une communauté de proximité. Baptisé « Les étoiles de Violezeix », cet événement a vocation à être reconduit chaque été pour la grande satisfaction de tous.



UN MARCHÉ FESTIF POUR CLÔTURER L'ÉTÉ EN BEAUTÉ

PAR SIMON CUILLERDIER

Comme depuis plusieurs années, le comité des fêtes a organisé une fête du village qui s'est déroulée le 23 septembre en soirée. Cette année, le comité a innové avec un marché gourmand accompagné d'un groupe de musique de St Yrieix-la-Perche « Svetka ». Le marché a été organisé en collaboration avec le Comptoir et ses producteurs locaux qui pour la plupart sont de la commune et des communes limitrophes.



L'ambiance a été très conviviale grâce aux bénévoles et aux gourmands présents en nombre.



Malgré la fraîcheur de fin de soirée, le feu d'artifice a émerveillé petits et grands. Cet essai fut concluant et à renouveler.



UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE COMMENCE

Par Laure DANGLA

La rentrée 2023-2024 s'est bien passée, sous un soleil estival. Toutes les classes de maternelle sont cette année basées à Saint Priest Ligoure, réparties comme suit :

- 22 enfants en petite et moyenne sections : 15 PS, 7MS

- 23 enfants en moyenne et grande sections : 9 MS, 14 GS.

L'ensemble du RPI compte 146 élèves, une situation stable depuis l'an dernier, avec 62 élèves du CP au CE2 à Janailhac, et 39 élèves du CM1 au CM2 à St Jean Ligoure.

Cette année, l'école de Saint Priest Ligoure a la chance de pouvoir compter sur 2 accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH), en plus des 2 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), pour faciliter l'intégration en classe et lors du temps de repas. L'école a été isolée par le sol cet été, une deuxième tranche est prévue prochainement pour le faire sous les dortoirs. Ceci, couplé au nouveau système de chauffage central installé l'an passé, améliorera le confort dans les bâtiments et optimisera les dépenses énergétiques pour la commune. Un travail de végétalisation de la cour de l'école est également en cours pour améliorer le confort d'été dans la cour de récréation.



Enfin, car de bonnes habitudes alimentaires se prennent jeune, les élèves bénéficient d'une alimentation de qualité, entièrement faite maison par l'agent de restauration, comptant plus de 50% d'aliments issus des circuits courts (St Priest, St Jean, Château-Chervix, Janailhac...) et/ou biologiques, grâce à la participation du Comptoir et des producteurs locaux. La cantine de St Priest approvisionne aussi la crèche Le Jardin des Loupiots lors des périodes scolaires.

Bonne année scolaire à tous

Le dimanche 2 juillet, la fête de l'école est venue clôturer en beauté la fin de l'année scolaire 2022-2023. Le beau temps a permis au public nombreux de profiter du spectacle de qualité préparé par les enfants et leurs enseignants, avec une mention spéciale pour la thématique de l'Égypte des moyennes sections. L'association des parents d'élèves a grandement participé à la réussite de cette journée avec l'organisation des repas, buvettes, jeux.



L'association des parents d'élèves a toute son importance pour le RPI en contribuant au financement des sorties, activités sportives des élèves (cours de natation). Les élus remercient les bénévoles de cette association pour leur engagement.

REMISE DES PRIX DU FLEURISSEMENT

Par Simon CUILLERDIER

Le 9 juillet, les participants du concours des fleurissement communal ont eu le plaisir de se retrouver dans la propriété de Martine DU VERDIER et apprécier le cadre très agréable et le fleurissement abondant qui justifiait bien la première place du concours dans la catégorie « parcs fleuris ». Chacun est reparti avec une belle composition fleurie offerte par la municipalité.



Le 20 août, le jury régional a apprécié les aménagements et les plantations réalisés depuis 5 ans. On attend les résultats !